

Histoire d'une population de phoques gris aux Sept-Iles

François SIORAT, Raymond DUGUY et Vincent RIDOUX

Depuis 1988, la connaissance de la population de phoques des Sept-Iles a considérablement progressée et l'heure est venue de l'identification des individus : trombino... phoque.



Phoque gris nouveau-né aux Sept-Iles. (Cliché G. Bentz - F. Siorat)



L'archipel des Sept-Iles (Côtes d'Armor) : îlots et estran rocheux.

La présence du Phoque gris *Halichoerus grypus* (Fabricius 1791) en Bretagne est attestée depuis le XVIII^{ème} siècle dans "l'histoire ancienne et naturelle de la province de Bretagne" publié en 1756 par Robien (*in* Prieur 1976). Dans les Côtes d'Armor, le "Loup marin" est signalé sur les rochers de Bréhat.

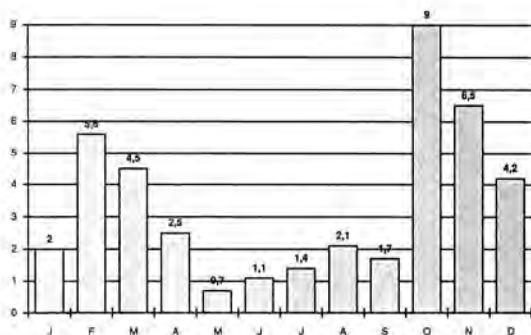
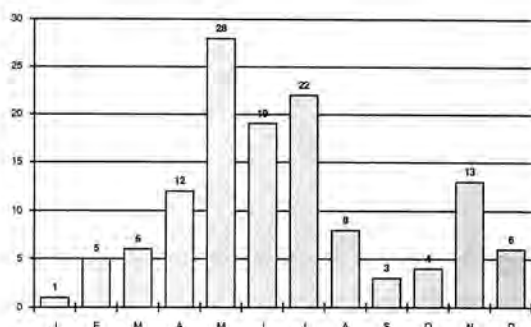
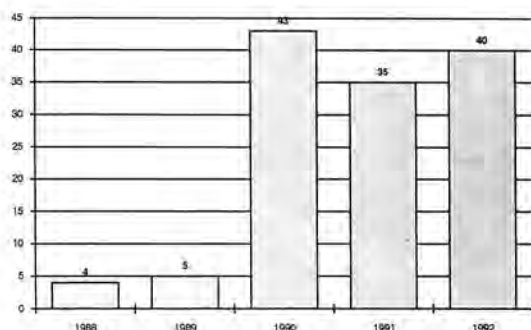
Les premières observations provenant des côtes proches de l'archipel des Sept-Iles n'ont été signalées que depuis une période très récente (Lucas 1960; Brien et Prieur 1973; Duguy 1974, Duguy 1975; Prieur et Hussenot 1978) et notamment dans un travail de synthèse sur les côtes bretonnes (Prieur 1976). En ce qui concerne les Sept-Iles, ce n'est qu'à partir de 1977 que l'on en trouve mention dans les rapports annuels sur les cétacés et pinnipèdes trouvés sur les côtes de France (Duguy 1978 à 1992). Le programme de suivi des observations sur le Phoque gris aux Sept-Iles, mis en œuvre depuis 1988 par la Ligue pour la Protection des Oiseaux, nous a permis de présenter ici une mise au point des données pour une première estimation de la population de ce site.

Pas facile à compter !

L'archipel des Sept-Iles (Côtes d'Armor) se compose de six îlots d'une superficie totale de 40 ha et d'un plateau rocheux

découvrant à marée basse sur une étendue de 240 ha. Toute cette zone, protégée par un classement en Réserve Naturelle, est gérée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux. On peut estimer la surface comprise entre les isobathes 0 et 30 m à 3000 ha, ce qui correspondrait à l'étendue la plus souvent fréquentée par les phoques. Signalons toutefois qu'en Ecosse les profondeurs usuelles de plongée sont sensiblement supérieures à 30 m. Une telle superficie ne facilite pas le travail des naturalistes d'autant que n'apparaît bien souvent que la tête du phoque au milieu des flots agités !

Aussi pour la période antérieure à 1988, les rares observations dont nous disposons proviennent de sources bibliographiques. Par suite, un programme de suivi des observations a donné lieu, du 1 novembre 1988 au 31 décembre 1992, à 127 jours d'observation. La durée d'un "jour d'observation", comprenant une seule sortie en mer, est le temps passé sur le terrain à la recherche des phoques - hors temps du trajet - soit en moyenne 3 heures. La grande majorité des observations (plus de 90%) a été effectuée à bord d'un bateau pneumatique à moteur, les autres ayant été faites, soit à bord des vedettes de transport des passagers, soit réalisées lors des débarquements sur les îles.



De haut en bas :
Diagramme montrant le nombre de jours d'observation par année de 1988 à 1992 (127 jours).
Nombre de jours d'observation en fonction du mois du 1^{er} octobre 1988 au 31 décembre 1992, soit 127 jours d'observations.
Nombre moyen de phoques par jours d'observation mois par mois du 1^{er} octobre 1988 au 31 décembre 1992.

Néanmoins, météorologie oblige !, l'ensemble de ces données a été obtenu de manière opportuniste à la différence du travail que nous menons actuellement. Aussi il ne nous a pas semblé opportun d'y appliquer un traitement statistique. Les diagrammes indiquent l'effort d'observation selon les années et les mois respectivement.

Avant 1988, peu de renseignements !

Les observations de Phoques gris aux Sept-Iles antérieures à 1988 ne sont connues que depuis la période contemporaine et quatre seulement peuvent être retenues comme certaines : 1 adulte observé le 14.12.1975 (Prieur et Duguy 1981), 1 individu vivant observé le 29.08.1977 (Duguy 1978), 3 individus observés les 16 et 23.03.1980 (Prieur, *in litt.*), 1 adulte observé les 13 et 14.03.1981 (Duguy 1982). On peut également citer une note de Pénicaud (1979) signalant les Sept-Iles comme site de mue, mais ne donnant pas d'indications numériques.

Huit autres données peuvent être retenues en raison de la proximité entre les lieux d'observation et les Sept-Iles. La distance de quelques milles qui les sépare de la côte laisse supposer que les phoques qui y ont été observés appartenaient, très vraisemblablement, au groupe fréquentant les Sept-Iles. Une première référence provient d'une carte postale (année 30 ?) montrant un phoque, âgé de quelques mois, tué à l'île aux lapins (Trégastel). Quatre observations sont situées à Perros-Guirec : 1 individu vivant (Ile Tomé) en janvier 1964 (Prieur 1976), 1 individu mort dans un filet en janvier 1973 (Brien et Prieur 1973), 1 individu vivant, relâché et marqué, le 29.11.1974 (Duguy 1975), 1 individu mort, mazouté, le 05.04.1978 (Prieur et Hussenot 1978). Deux observations ont été faites à Ploumanac'h : 1 individu vivant en novembre 1974 (Prieur 1976), 1 individu, relâché et marqué, le 28.12.1978 (Duguy 1979). Enfin, un phoque mort a été trouvé à l'île Grande le 27.12.1986 (Duguy 1987).

On le voit aisément, les données antérieures à 1988 sont de nature très éparse et ne permettent pas d'évaluer

la taille de la population de phoques des Sept-Iles, ni même de démontrer la permanence de leur fréquentation au cours des dernières décennies.

Et maintenant, combien sont-ils ?

En quatre ans, de 1988 à 1992, nous avons accumulé 127 jours d'observation. Les observations réalisées en 1988 et 1989 ne représentent que 7% des 127 jours d'observation.

La répartition des jours d'observation par mois - cumul des 4 années - met en évidence une importante variation saisonnière dans l'effort d'observation (cf. diagramme ci-dessous). Cette variation reflète les conditions météorologiques : l'hiver, en Bretagne nord, la force du vent et l'état de la mer limitent fortement les possibilités de sorties dans l'archipel. Le nombre moyen de phoques observés par jour, en fonction du mois, est présenté dans un diagramme.

Nous avons synthétisé l'ensemble des observations depuis 1988. Le nombre maximum de phoques vus en une journée est de 17. Dans 97 % des cas, leur nombre n'a pas excédé 8. Aussi, estimons-nous que la population de phoques gris qui fréquente en permanence l'archipel est de l'ordre de la dizaine. Rappelons que dans l'archipel de Molène-Ouessant, Finistère, le seul autre point en France où est connu un groupe sédentaire de phoques gris, la population est estimée à une cinquantaine d'individus (Duguy et Hussenot 1991).

S'il nous semble évident qu'il existe une population permanente aux Sept-Iles, par contre les variations annuelles sont plus délicates à aborder. En effet la récolte des données n'est pas assez homogène pour évaluer la validité du cycle apparent. Néanmoins, il se dégage des figures 4 et 5 une augmentation de la population en hiver (octobre à mars). Cette période correspond à la saison de reproduction puis à la période de la première mue annuelle. Il est donc tentant d'interpréter les concentrations de phoques en hiver comme un phénomène lié à la reproduction ou lié à la mue (recherche de sites d'échouage non dérangés à marée basse).

Sur le site de Molène-Ouessant, le phénomène semble différent puisqu'il n'y aurait pas de variations importantes en nombre dans l'année mais plutôt une variation de l'utilisation de l'espace disponible (Ridoux & Creton, com. pers.).



G. Bentz

Phoque gris aux Sept-Iles.

Chasse, repos, famille aux Sept-Iles

Des blanchons (jeunes animaux à fourrure blanche et non sevrés) sont observés sur la Réserve Naturelle depuis 1988. Le premier a été découvert le 17 novembre 1988, puis les suivants le 27 novembre 1989 (1 blanchon), le 29 novembre 1990 (1 blanchon), le 15 novembre 1991 (2 blanchons), le 20 novembre 1992 (2 blanchons). Ils semblent ne passer que 3 semaines à terre avant de gagner définitivement la mer. Pourtant, la première semaine, les blanchons, comme cela a été vu en Angleterre (Duguy & Hussenot, com. pers.), peuvent parfaitement aller à l'eau, souvent accompagnés par une femelle. Pendant ces 3 semaines, les blanchons sont capables de se déplacer à la nage d'île en île.

En 4 occasions (de 1988 à 1991), nous avons noté que la période de mise bas est précédée d'une période de forte activité : rassemblement important des individus dans l'eau aux endroits proches des futurs sites de mise bas, comportement "inquiet" et "d'effarouchement" vis à vis des bateaux.

D'une manière générale et en première approximation, les plus fortes concentrations, quelle que soit la période de l'année, sont observées à marée basse, les individus étant couchés sur les rochers découvrant.

A pleine mer, les phoques sont essentiellement repérés dans l'eau. Cela correspond peut être à leur période de chasse. Il semblerait que le territoire de chasse soit de préférence situé dans des eaux de 2 à 10 m de profondeur, au pied de tombants rocheux situés dans des zones à fort courant. On peut estimer la superficie de cette zone à environ 500 h. Néanmoins il faut relativiser cette donnée. En effet l'effort d'observation est nettement supérieur à proximité des îlots que plus au large où la profondeur rend les phoques presque impossibles à trouver.

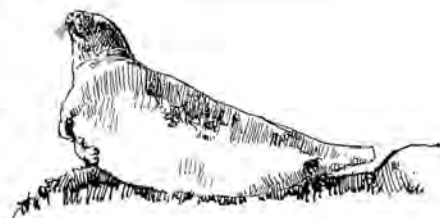
Les variations annuelles des effectifs observés aux Sept-Iles amènent une interrogation, d'une part, sur l'existence d'une véritable population sédentaire et, d'autre part, sur l'origine des individus qui la maintiennent ou l'augmentent. Le premier point n'est peut être que le reflet de l'hétérogénéité des données : à marée haute, il est plus difficile d'observer les phoques et une part importante de la population peut passer inaperçue. En ce qui concerne le second point, les reprises après marquage apportent un élément de réponse : deux jeunes, marqués à l'île Ramsey (Pays de Galles) ont été retrouvés sur les Côtes d'Armor (Penvenan, 09.11.1957 et Plouézec, 30.12.1957). Il est donc possible que les importantes colonies du Pays de Galles et de Cornouailles constituent un foyer de dispersion qui contribue au maintien des petites colonies de phoques gris en Bretagne.

On peut également penser à la même origine pour les jeunes récupérés sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Ces individus sont placés dans des centres de soins, soit à Océanopolis (Brest), soit au Musée Océanographique (La Rochelle) puis relâchés après marquage sur les côtes bretonnes, notamment aux Sept-Iles. Le marquage coloré permet un suivi visuel de quelques mois et les marques numériques servent à identifier ceux qui sont retrouvés vivants ou morts. Il est ainsi possible de se rendre compte de l'extrême mobilité dont ils sont capables. Les déplacements peuvent aller d'une vingtaine à plusieurs centaines de kilomètres en quelques jours. Par exemple, un jeune phoque relâché aux Sept-Iles a été retrouvé vivant à 400 km, en rivièrre d'Étel, au bout de 5 jours (Duguy & Hussenot 1991).

Il semblerait donc que les phoques gris, du moins les jeunes, soient très mobiles le long de nos côtes. En ce qui con-

cerne les adultes, qui devraient en toute hypothèse former la structure stable de la population, nous avons initié un programme de reconnaissance individuelle par la prise systématique de photographies. Les marques particulières sur le pelage ou certains traits caractéristiques nous ont permis d'identifier un petit nombre d'individus.

C'est ainsi que la femelle qui a mis bas en 1990 est revue régulièrement depuis. Par contre, une grosse femelle à l'oeil tout blanc, notée tout au long de l'année 1990, n'a pas été revue ces deux dernières années.



Nous ne présentons ici que quelques exemples pour souligner la difficulté de ce type d'étude qui passe obligatoirement par une reconnaissance individuelle d'un grand nombre de phoques gris ce qui n'est pas encore le cas de la population des Sept-Iles. Mais dans le cadre du programme national de suivi des observations des mammifères marins de nos côtes, actuellement en cours de mise au point, l'identification individuelle des phoques gris aux Sept-Iles aura pour objectif l'étude des variations des effectifs de cette petite population reproductrice. ■

Pour en savoir plus sur les phoques...

BRIEN Y. & PRIEUR D. 1973 - Les phoques de Bretagne. Penn ar Bed, 74 : 175-184

DUGUY R. 1974 - Rapport annuel sur les Cétacés et Pinnipèdes trouvés sur les côtes de France. III, Année 1973. Mammalia, 38 (3) : 545-555

1975 - IV, Année 1974 - *ibid* - 39 (4) : 689-701

1978 - VII, Année 1977. Ann. Soc. Sci. nat. Charente maritime, 6 (5) : 333-344

1979 - VIII, Année 1978. - *ibid* - 6 (6) : 464-474

1982 - XI, Année 1981. - *ibid* - 6 (9) : 969-984



G. Bentz-F. Siorat

Phoque gris au repos (Sept-Iles).

1987 - XVI, Année 1986. - *ibid* -
7 (5) : 617-639
1989 - XVIII, Année 1988. - *ibid* -
7 (7) : 781-808
1990 - XIX, Année 1989. - *ibid* -
7 (8) : 929-960
1991 - XX, Année 1990. - *ibid* - 7
(9) : 1017-1048
1992 - XXI, Année 1991. - *ibid* -
8 (1) : 9-34

DUGUY R. & HUSSENOT E. 1991 - Le statut
du phoque gris (*Halichoerus grypus*) sur les
côtes de France. Conseil international pour
l'Exploitation de la Mer, C.M. / N 8 : 1-10

LUCAS A. 1960 - Les captures de phoques
en Bretagne. Penn ar Bed, 21 : 184-190

PENICAUD P. 1979 - Le phoque gris des
Sept-Iles. La vie des bêtes, 252 : 43

PRIEUR D. 1976 - Le phoque gris en
Bretagne. Rapport contrat DPN, n° 639 : 1-33

PRIEUR D. & DUGUY R. 1978 - Le statut du
phoque gris (*Halichoerus grypus*) en France.
Conseil international pour l'exploration de la
mer, C.M. / N 10 : 1-5

PRIEUR D. & DUGUY R. 1979 - Nouvelles
données sur le statut du phoque gris
(*Halichoerus grypus*) en France. Conseil
international pour l'exploration de la mer,
C.M. / N 10 : 1-4

PRIEUR D. & DUGUY R. 1981 - Les phoques
des côtes de France. III, Le phoque gris
Halichoerus grypus (Fabricius, 1791).
Mammalia, 45 (1) : 83-98

PRIEUR D. & HUSSENOT E., 1978 -
Echouages de Mammifères marins pendant
la marée noire de "l'Amoco Cadiz". Penn ar
Bed, 11 (94) : 361-364

et sur les auteurs

François SIORAT LPO, Station Ornitho-
logique, Ile Grande, 22560 Pleumeur Bodou.

Raymond DUGUY, Muséum d'Histoire
Naturelle, 28 rue Albert 1^{er} 17000 La Rochelle

Vincent RIDOUX, Océanopolis, BP 411
29275 Brest Cédex.